



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUERET

Téléphone : 05 55 41 04 81

Portable : 06 30 17 47 53

Courriel : snu23@snuipp.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les valeurs de la République à l'École oui, mais aussi pour l'École !

Le Préfet de la Creuse et l'Inspectrice d'Académie organisent le mercredi 8 avril « les Assises de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République ». Ces Assises, d'initiative nationale, doivent permettre un débat autour de la transmission des valeurs de la République au sein des écoles et établissements publics d'Éducation Nationale.

Le SNUipp-FSU 23, loin de s'opposer à une nécessaire transmission des valeurs de la République aux citoyens de demain, s'interroge sur le respect de ces valeurs au sein même de l'École. Les orientations et l'organisation humaine, matérielle et financière imposées à l'École de la République le permettent-elles ? C'est effectivement à notre École, Service Public d'Éducation Nationale, laïque, gratuite et obligatoire que revient en grande partie la lourde tâche de transmettre les valeurs de la République. Mais, car il y a un mais, les événements qui ont conduit à cette mobilisation ne peuvent souffrir un énième plan sans lendemain... Il s'agit de donner du sens à ces valeurs au sein même de l'École qui aujourd'hui n'assure plus la mixité sociale nécessaire et pire, accentue les inégalités sociales. Il y a urgence à ce que l'organisation même de l'École et les moyens qui lui sont alloués garantissent la mise en œuvre de ces valeurs pour permettre la réussite de Tous. Comment garantir l'égalité des chances quand elle souffre au sein même de l'École ? Est-ce qu'un élève qui habite à cinq minutes de son école a les mêmes chances que son voisin, qui a vu deux écoles fermer, et qui doit effectuer une heure de trajet deux fois par jour ? Pourquoi un élève, qui a quelques difficultés, ne pourra être accompagné que si son école héberge encore un RASED et non pas en fonction de ses besoins ?

L'École, afin de transmettre les valeurs de la République, doit bénéficier de l'application de ces mêmes valeurs. C'est en montrant l'exemple que l'État créera les conditions favorables à la transmission de ses valeurs.

Ce mercredi 8 avril, jour des Assises départementales, le SNUipp-FSU 23 invite tous les acteurs de la vie éducative : élus, parents et enseignants à venir exiger devant le Préfet et l'Inspectrice d'Académie de la Creuse les moyens pour que ces valeurs prennent sens au sein même de l'École afin que chaque élève ait la garantie d'avoir :

- un enseignant devant chaque classe chaque jour de l'année
- une école, un collège et un lycée de proximité offrant un égal accès aux différentes options et filières
- un égal accès pour tous les élèves aux savoirs et un réel accompagnement personnalisé en groupe restreint pour garantir cet égal accès avec des personnels qualifiés (RASED, CMPP...) y compris dans le second degré
- un égal accès pour tous les élèves à une culture commune, financée par l'État et dispensée par l'École, garanti par des infrastructures culturelles et sportives de proximité mais aussi par une politique publique d'État de soutien et de développement de la culture.

Afin de poursuivre la mobilisation, le SNUipp-FSU 23 propose aux maires d'effectuer une **votation citoyenne** dans l'école de la commune pour mettre en débat les choix budgétaires et politiques opérés, dans un budget annoncé comme contraint, tout particulièrement concernant l'argent public mobilisé autour de la réforme des rythmes scolaires. Cette votation citoyenne doit se dérouler du **1^{er} au 10 avril**.

Le SNUipp-FSU 23 invite aussi tous les élus, parents et enseignants à participer à la **manifestation départementale du samedi 18 avril** pour exiger l'annulation de la suppression des 9 postes prévue à la rentrée 2015.

Guéret le 01 avril 2015

Contacts

SNUipp-FSU 23 : 05 55 41 04 81

06 30 17 47 53